UEMOA : Bamako mise sur le secteur privé pour renforcer l'intégration régionale

MALI
2057
Malikilé
L'information est l'oxygène des temps modernes LUNDI 23 NOVEMBRE 2026
www.malikile.com
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



4e édition des Journées de la science politique : L'université malienne au cœur du combat pour la décolonisation des savoirs et la souveraineté intellectuelle



Solaire à Tiétiiguila : Le CNT approuve le financement de la centrale



Écoles militaires : À Koulikoro, la rentrée met l'accent sur la pratique

Sommaire

P.04



P.22



P.18



UNE /

4e édition des Journées de la science politique : L'université malienne au cœur du combat pour la décolonisation des savoirs et la souveraineté intellectuelle — P 04

BRÈVES /

Mali : Le CNT redéfinit le statut des chefs traditionnels — P 14

RISE Niger : La paix se construit au plus près des communautés — P 14

Mali : La recherche en science politique à l'épreuve du terrain — P 15

UEMOA : Bamako mise sur le secteur privé pour renforcer l'intégration régionale — P 16

ACTUALITÉ /

Écoles militaires : À Koulikoro, la rentrée met l'accent sur la pratique — P 18

Rapatriement : 57 orpailleurs ivoiriens ont quitté Bamako — P 20

POLITIQUE /

Solaire à Tiétiiguila : Le CNT approuve le financement de la centrale — P 22

Mali–Égypte : Bamako et Le Caire veulent élargir leur coopération — P 24

CULTURE & SOCIETÉ /

MAAYAWOOD/MALIJAW : Le cinéma malien se forme en Chine — P 27

INTERNATIONAL /

Sommet de l'APEC : La mallette nucléaire de Poutine filmée à Shenzhen — P 29

Essais cliniques : À Ouagadougou, l'Afrique francophone renforce la protection des participants — P 30

SPORT /

Congrès de la CAF à Abuja : Le Mali à la table des réformes — P 32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keita, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 95e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE TENUE LE MARDI 12 MAI 2026

La Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA) a tenu, le mardi 12 mai 2026, la 95e session de son Conseil d'Administration à son siège sis à Hamdallaye ACI-Bamako, sous la présidence de Monsieur Yéhia Ag Mohamed ALI.

Cette session, principalement consacrée à l'examen et à l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025, a abordé plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, notamment :

- **Rapport sur l'état d'exécution du budget au 31/12/2025 ;**
- **Rapport d'activité 2025 de la Direction Générale au Conseil d'Administration ;**
- **Rapport des Commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025;**
- **Arrêté des états financiers et proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2025.**

Dans un environnement bancaire marqué par des contraintes persistantes sur la liquidité et un contexte monétaire exigeant au sein de l'UEMOA, la BMS-SA a su consolider sa position parmi les acteurs majeurs du secteur bancaire malien grâce à une stratégie fondée sur la proximité, l'innovation et la maîtrise des risques.

Les performances enregistrées au terme de l'exercice 2025 traduisent la pertinence des orientations stratégiques engagées par la Banque ainsi que la confiance croissante de sa clientèle et de ses partenaires.

À la clôture de l'exercice 2025, **le total du bilan ressort à plus de 2 006 milliards de FCFA**, soit une progression de 18,05 % par rapport à l'exercice précédent.

Les emplois à la clientèle ont atteint 970 milliards de FCFA, enregistrant une hausse de 4 %, traduisant la volonté de la Banque d'accompagner durablement les acteurs économiques et de soutenir le financement de l'économie nationale.

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont atteint 1 013 milliards de FCFA, en progression soutenue d'environ 28 %, témoignant de la confiance renouvelée des clients et partenaires envers la BMS-SA.

Aussi, l'exercice 2025 a été marqué par une accélération de la transformation digitale de la BMS-SA. La Banque a poursuivi le déploiement de solutions innovantes et de services financiers modernes, notamment avec l'ouverture à la clientèle du Système de Paiement Instantané (SPI) de la BCEAO, afin d'offrir à sa clientèle une expérience bancaire plus fluide, plus sécurisée et davantage accessible.

À l'issue des travaux, le Président du Conseil d'administration a remercié les Administrateurs pour leurs contributions de qualité et a adressé ses félicitations à la Direction Générale ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour leur engagement. Il a également exprimé sa reconnaissance aux clients, partenaires et actionnaires pour leur confiance et leur soutien constant.

La BMS-SA réaffirme ainsi son ambition de consolider son rôle de banque de référence au service du développement économique et social du Mali.

Le Président du Conseil d'Administration de la BMS-SA

M. Yéhia Ag Mohamed ALI

4e édition des Journées de la science politique : L'université malienne au cœur du combat pour la décolonisation des savoirs et la souveraineté intellectuelle



Placée sous le thème « Décoloniser l'éducation et les savoirs en Afrique de l'Ouest : colonialité et extraversion au Mali », la 4e édition des Journées de la science politique, tenue les 17 et 18 novembre 2026 à Bamako, a constitué un cadre important de réflexion sur l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Afrique.

La communauté universitaire malienne entend jouer pleinement son rôle dans la construction de l'avenir du pays et de la Confédération des États du Sahel (AES). Pour ce faire, elle ambitionne de faire de l'enseignement supérieur un véritable sanctuaire de la pensée critique, un levier de souveraineté nationale et un espace d'orientation stratégique des politiques publiques. C'est dans cette dynamique que s'inscrit la 4e édition des Journées de la science politique, organisée les 17 et 18 novembre 2026 par la Faculté des sciences administratives et politiques (FSAP) de l'Université Kurukanfuga de Bamako, en partenariat avec l'ambassade de la République de Türkiye au Mali.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous la présidence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Pr Boureima Kansaye. Elle a réuni le recteur de l'Université Kurukanfuga de Bamako, le Pr Paul Traoré, d'anciens membres du gouvernement, l'ambassadeur de la République de Türkiye au Mali, Son Excellence Efe Ceylan, ainsi que des participants venus des pays membres de l'AES, des enseignants-chercheurs et des étudiants.

Cette rencontre scientifique et académique a traduit une volonté collective de réexaminer les fondements épistémologiques des systèmes éducatifs africains et de repenser les conditions de production, de transmission et de valorisation des connaissances dans un contexte marqué par les aspirations à la souveraineté.

Déconstruire la colonialité du savoir pour refonder la pensée africaine



La leçon inaugurale, prononcée par la Pr Assetou Founé Samaké Migan, ancienne ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a donné le ton des échanges en mettant en perspective les enjeux de la décolonisation de l'éducation et des savoirs.

Comment décoloniser l'éducation et les savoirs alors que les systèmes éducatifs et scientifiques africains demeurent profondément marqués par les héritages coloniaux, les dépendances financières et les normes internationales de qualité et de performance ? Cette question, au cœur des débats, a conduit les participants à examiner les mécanismes par lesquels certaines représentations, références théoriques et hiérarchies intellectuelles continuent d'influencer les institutions universitaires africaines, longtemps après l'accession des États à l'indépendance politique.

Dans son intervention, le ministre Boureima Kansaye a exhorté les participants à mobiliser des outils théoriques rigoureux et décentrés pour combattre la « colonialité du savoir », une forme de domination intellectuelle qui survit à la décolonisation juridique des États. Il a souligné la nécessité d'interroger les modèles de production scientifique qui tendent à marginaliser les connaissances issues des réalités historiques, sociales et culturelles africaines.

La colonialité du savoir continue de structurer les hiérarchies intellectuelles internationales, notamment par la dévalorisation des savoirs endogènes et la prédominance de références scientifiques extérieures. Pour les universitaires, l'enjeu consiste à s'approprier les connaissances produites ailleurs tout en construisant des cadres d'analyse capables de rendre compte des dynamiques propres aux sociétés africaines.

La réhabilitation des savoirs endogènes et de l'oralité

Articulés autour de dix axes thématiques, les travaux ont permis aux chercheurs, aux enseignants et aux autres participants d'approfondir plusieurs dimensions de la décolonisation des savoirs et de la refondation des pratiques éducatives et scientifiques.

L'un des apports de cette rencontre a été de reconnaître l'oralité comme un mode de transmission des connaissances et comme une pratique intellectuelle et pédagogique à part entière.

Cette approche invite à reconnaître la valeur scientifique des traditions orales, des récits historiques, des mémoires collectives et des mécanismes communautaires de transmission des connaissances. Elle remet ainsi en question les conceptions qui établissent une hiérarchie entre les savoirs écrits et les savoirs transmis oralement.

La valorisation de l'oralité ouvre également des perspectives pour les sciences humaines et sociales, notamment l'anthropologie, l'histoire, la sociologie et la science politique. Elle permet de mieux prendre en compte les expériences locales, les pratiques sociales et les formes de connaissance élaborées au sein des communautés.

L'université, un acteur stratégique de la souveraineté nationale et sahélienne

Au terme de ces deux journées de réflexion, une conviction s'est dégagée. L'université africaine doit s'affirmer comme un acteur incontournable de la transformation sociale, politique, économique et culturelle du continent.

Pour le Mali et les autres pays de la Confédération des États du Sahel, cette exigence revêt une importance particulière. Les défis sécuritaires, institutionnels, économiques et géopolitiques auxquels les États sahéliens sont confrontés appellent une production scientifique autonome, à même d'éclairer les décisions publiques et de proposer des réponses adaptées aux réalités du terrain.

La décolonisation de l'éducation et des savoirs apparaît ainsi comme un chantier stratégique qui appelle une transformation en profondeur des contenus pédagogiques, des méthodes d'enseignement, des dispositifs de recherche et des mécanismes de coopération universitaire.

Il s'agit notamment de promouvoir des programmes de formation davantage ancrés dans les réalités africaines, de renforcer les capacités nationales de financement de la recherche, de développer les collaborations scientifiques entre les universités de l'AES et de donner une meilleure visibilité internationale aux productions intellectuelles africaines.

Le défi pour la communauté universitaire est de produire une science enracinée dans les réalités africaines, ouverte sur le monde et libre dans ses choix épistémologiques et ses orientations stratégiques. Cette science doit permettre de penser le Mali et le Sahel et, à partir de leurs expériences, de contribuer à l'enrichissement de la pensée universelle.

Ibrahim Sanogo



- Ministère des Affaires Religieuses , du Culte et des Coutumes

LE MALI À L'HONNEUR AU CONCOURS CORANIQUE DU ROI SALMAN À NOUAKCHOTT : HUIT (08) PRIX REMPORTÉS

Le Mali vient une nouvelle fois de faire honneur à son patrimoine religieux et spirituel. À l'occasion du concours coranique du Roi Salman, organisé à Nouakchott, en République islamique de Mauritanie, notre pays s'est brillamment illustré en remportant huit (08) prix.

Cette belle performance place le Mali en tête des pays primés de la compétition en Afrique de l'Ouest, qui a enregistré la participation de dix (10) pays et la distinction de trente (30) lauréats.

Avec huit (08) prix, le Mali devance notamment la Mauritanie et le Burkina Faso, qui ont obtenu chacun cinq (05) prix, ainsi que le Nigeria avec quatre (04) prix. Le Sénégal et la Guinée-Conakry comptent chacun deux (02) prix, tandis que le Ghana, le Bénin, la Guinée-Bissau et le Niger ont obtenu chacun un (01) prix.

La cérémonie officielle de clôture s'est déroulée en présence de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République du Mali en République islamique de Mauritanie. Cette présence témoigne de l'attention portée à nos compatriotes et de l'accompagnement de notre représentation diplomatique dans les moments qui contribuent au rayonnement du Mali à l'extérieur.

Le Ministère des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes adresse ses sincères félicitations aux huit lauréats maliens. Leur réussite est le fruit de leur engagement, de leurs efforts et de leur persévérance, mais également du travail remarquable des maîtres coraniques et des encadreurs qui les accompagnent au quotidien.

Le Ministère associe à ces félicitations les responsables des écoles et centres de mémorisation du Saint Coran, ainsi que les familles qui jouent un rôle essentiel dans l'éducation et la formation de ces jeunes.

Félicitations à nos lauréats !

CCOM



- Ngoné Ndoye Fall

Que Pastef se réserve d'attaquer le décret de la LFR !

En imposant par décret un budget rejeté par l'Assemblée, le président tend à la majorité parlementaire un piège à double détente. Le saisir à chaud, c'est risquer de graver dans le marbre constitutionnel la fin du pouvoir budgétaire du Parlement. La sagesse commande d'attendre.

Jeudi 19 novembre 2026, fin de matinée. Sur les réseaux, une feuille frappée des armoiries de la République circule de téléphone en téléphone. Quelques lignes seulement, un cachet rouge, une signature, celle du ministre secrétaire général de la Présidence, Oumar Samba Ba. Le président y annonce mettre en vigueur le projet de LFR 2026 par le décret n° 2026-2416 du 19 novembre 2026. Seize jours plus tôt, l'Assemblée nationale avait rejeté ce texte. La veille, elle avait rejeté le budget 2027. Et le surlendemain de la radiation du chef de l'État des registres de Pastef, voilà que le Palais répond par l'encre là où il a perdu par les urnes.

La colère est légitime. La riposte immédiate serait une faute.

Un décret qui n'ose pas dire son nom

Relisons d'abord ce communiqué, car son silence est éloquent. Il ne cite aucun article de la Constitution. Comme l'a relevé le communiqué, très bref, qui ne précise ni la disposition constitutionnelle invoquée, ni le contenu du texte désormais en vigueur. Il se contente d'invoquer la qualité de « gardien de la Constitution » et la « continuité de l'État », formules générales qui servent d'habitude à tout justifier quand le texte précis fait défaut.

C'est une note gouvernementale, diffusée ensuite, qui révèle la véritable construction juridique. Elle s'appuie sur l'article 68, qui autorise la mise en vigueur par décret d'un projet de loi de finances « non voté définitivement » au terme de soixante jours, et elle en tire une lecture audacieuse : « au sens de cette disposition, « voté » signifie adopté », d'où la conclusion qu'« un projet rejeté est un projet non voté ».

L'argument est habile. Il est aussi profondément inquiétant. Car le règlement intérieur de l'Assemblée, loi organique contrôlée par le Conseil constitutionnel lui-même, dit exactement l'inverse : « Si la question préalable est adoptée, le projet est rejeté ». L'Assemblée ne s'est pas tue. Elle a parlé, chiffres à l'appui, et elle a parlé tôt : « Le vote au 46e jour, le décret au 62e » . L'article 68 a été conçu pour sanctionner le silence d'un Parlement qui laisse traîner le budget de la nation. Il n'a jamais été pensé pour effacer son refus.

La France, dont notre droit constitutionnel s'est longtemps inspiré, a eu la prudence d'écrire les choses clairement : l'ordonnance budgétaire n'y est possible que si le Parlement ne s'est pas prononcé dans un délai de soixante-dix jours. Un Parlement qui rejette s'est prononcé. C'est dans le flou de la formule sénégalaise que l'exécutif s'est engouffré.

Le piège à double détente

Pastef a raison sur le fond. Le constitutionnaliste Ngouda Mboup le dit sans détour : «le chef de l'État ne pouvait donc pas recourir à un décret

pour faire entrer en vigueur un texte sur lequel l'Assemblée s'était déjà définitivement prononcée». Le député Amadou Ba, auteur de la question préalable, qualifie le décret d'acte « inexistant ». La tentation est donc grande de courir au Conseil constitutionnel.

C'est précisément ce que le Palais attend.

Car l'histoire récente parle d'elle-même. Depuis juillet, la majorité parlementaire a croisé le fer trois fois avec l'exécutif devant les Sages, et trois fois elle est sortie défaite. Le 9 juillet, le Conseil a donné raison au chef de l'État en déclarant contraire à la Constitution la loi votée le 29 juin dernier par l'Assemblée nationale, au motif notamment du non-respect du vote bloqué. Le 25 août, il a jugé que la gestion des crédits spéciaux relève de la compétence exclusive du pouvoir exécutif. Le 15 octobre, il a encore censuré une loi organique pour méconnaissance de la même procédure. Trois saisines, trois décisions favorables à l'exécutif, à chaque fois sur le terrain de la procédure.

Imaginons la quatrième. Si le Conseil validait la lecture gouvernementale, sa décision s'imposerait à tous, sans recours possible, et pour toujours. Elle consacrerait une règle simple et terrible : tout budget rejeté par les représentants du peuple pourrait être imposé par décret au soixante et unième jour. Le vote budgétaire, fondement historique de toute démocratie parlementaire depuis que les Anglais l'arrachèrent à leurs rois, deviendrait une formalité consultative. Et ce précédent ne frapperait pas seulement l'Assemblée de Sonko. Il désarmerait toutes les Assemblées à venir, face à tous les présidents à venir.

Voilà le piège. Ne pas attaquer, c'est laisser passer le décret. Attaquer à chaud devant ce juge, c'est risquer d'en faire une jurisprudence.

La leçon de Hudaybiyya

En l'an 6 de l'Hégire, le Prophète, paix et salut sur lui, accepta à Hudaybiyya un traité que nombre de ses compagnons jugèrent humiliant. Il renonça au pèlerinage cette année-là, accepta des clauses en apparence défavorables, et refusa l'affrontement que beaucoup réclamaient. Sur le chemin du retour fut révélée la sourate Al-Fath : « Nous t'avons accordé une victoire éclatante » (48:1). Deux ans plus tard, La Mecque s'ouvrait sans combat.

La retenue n'est pas la faiblesse. C'est la force de celui qui choisit le terrain et le moment de la bataille. Sun Tzu ne disait pas autre chose : la suprême habileté consiste à vaincre sans combattre.

Ce que Pastef peut faire, sans tomber dans le piège

Se réserver ne veut pas dire se taire. Pastef dispose de leviers qui ne livrent pas son sort au juge constitutionnel.

Le premier est le contrôle parlementaire. Chaque franc dépensé sous ce décret pourra être audité, chaque ministre auditionné, chaque écart signalé à la Cour des comptes. Et viendra le jour de la loi de règlement, où l'Assemblée constatera l'exécution d'un budget qu'elle n'a jamais autorisé.

Le deuxième est le temps. Le décret ne règle que 2026. La loi de finances 2027 a été rejetée le 18 novembre, et l'exécutif devra, dans quelques semaines, refaire le même geste pour un exercice en-

tier. Chaque décret budgétaire supplémentaire rendra plus visible, aux yeux des Sénégalais comme des partenaires, un pouvoir qui gouverne contre sa représentation nationale.

Le troisième, si un juge doit un jour être saisi, est le choix du juge. La Cour suprême, juge de l'excès de pouvoir des actes de l'exécutif, n'est pas le Conseil constitutionnel. Un revers devant elle n'aurait pas la portée d'une décision constitutionnelle opposable à tous les pouvoirs publics.

Le dernier, enfin, est le plus puissant : le calme. Le 14 novembre, Ousmane Sonko le disait à ses cadres : « Rien ne se passera, mais c'est à nous de gérer la situation avec beaucoup de tact. » Ce tact est aujourd'hui une arme. Un Pastef serein face à un exécutif qui multiplie les décrets offre aux Sénégalais une image limpide : d'un côté la loi votée, de l'autre la loi imposée.

Ce qu'il faut retenir

Le décret du 19 novembre repose sur une lecture contestable de l'article 68, que contredit le règlement de l'Assemblée. Mais le contester aujourd'hui devant le Conseil constitutionnel exposerait Pastef à une quatrième défaite et le Sénégal à un précédent qui priverait durablement le Parlement de son pouvoir budgétaire.

Aux députés de la majorité, je dis ceci : ne donnez pas au Palais la jurisprudence qu'il n'ose pas demander lui-même. Contrôlez, documentez, patientez. La victoire politique ne s'obtient pas toujours au prétoire. Elle s'obtient souvent devant le peuple, le jour où il est appelé à juger.

Abdoul Kambane DIEDHIOU, Le SONKISTE

Ousmane SONKO

@à la une



- Aichatou Sanogo

Women's Champions League : Une autre compétition clôturée avec brio, Alhamdoulilah !

J'ai eu l'honneur d'être conviée par la CAF pour organiser la phase de groupes de la Women's Champions League en Égypte, en tant que Broadcast Venue Manager (Responsable de la production télévisuelle).

Ce fut un réel plaisir de contribuer à la réussite de cette compétition, qui met en valeur et confronte les meilleurs clubs féminins d'Afrique.

De la phase de groupes jusqu'à la finale, chaque match a eu sa dose de défis et, ensemble, nous les

avons surmontés.

Bravo à toutes les joueuses qui ont participé à la compétition, aux encadrements, ainsi qu'aux clubs qui se sont qualifiés.

Félicitations tout particulières à l'ASFAR, sacrée championne. Les filles, bravo à vous !

Mes félicitations et remerciements à tous mes collègues de la Confédération Africaine de Football venus d'autres pays, ainsi qu'à tous les membres de mon équipe (mes réalisateurs, les chefs des 2 cars régie, mes cameramans et leurs guides, les volontaires…..).

Ce fut un réel plaisir de partager ces moments avec vous.

Un merci tout particulier à mes responsables de la CAF pour votre accompagnement, votre contribution à ma formation et, surtout, pour votre confiance.

Ensemble, continuons d'écrire l'histoire du football africain de la plus belle des manières.

Votre Aichatoo,

Comme aime écrire les égyptiens



- W-A-N-E-P

In loving memory of Mahamady Togola

Some people make a lasting mark on everyone they work with. Mahamady was one of them.

As National Network Coordinator of WANEP-Mali, he dedicated himself to building peace across West Africa and beyond, and he did it with commitment, warmth and quiet strength. He passed away on 10 November 2026 in Bamako, and we miss him deeply.

We have opened a memorial page so we can celebrate his life together.

Did you work alongside him, learn from him or share a moment with him? Please leave a memory, a tribute, a photo or a message for his family here : https://bit.ly/4fjPmR6

Your words will mean a great deal to his family and to all of us at WANEP. Please share this post so everyone who knew him can take part.

—

En mémoire de Mahamady Togola

Certaines personnes marquent durablement tous ceux qui croisent leur chemin. Mahamady était de celles-là.

En tant que Coordonnateur national de WANEP-Mali, il s'est consacré à la construction de la paix en Afrique de l'Ouest et au-delà, avec engagement, chaleur humaine et une force tranquille. Il nous a quittés le 10 novembre 2026 à Bamako, et il nous manque profondément.

Nous avons ouvert une page commémorative

pour célébrer sa vie ensemble. Avez-vous travaillé à ses côtés, appris de lui ou partagé un moment avec lui ? Laissez un souvenir, un hommage, une photo ou un message pour sa famille ici : https://bit.ly/4fjPmR6

Vos mots compteront énormément pour sa famille et pour nous tous à WANEP. N'hésitez pas à partager cette publication afin que tous ceux qui l'ont connu puissent y participer.

#RestWellMahamady #ReposeEnPaixMahamady

#WANEP #BuildingRelationshipsForPeace #TissonsDesRelationsPourLaPaix



RADIO KOUNAFONI

Webradio panafricaine francophone — Washington, D.C.

LA VOIX DE LA DIASPORA FRANCOPHONE AFRICAINE

Actualités · Analyse géopolitique · Débats sur le Sahel, l'Afrique et la diaspora

Au service des communautés francophones et africaines des États-Unis, d'Europe et du monde entier.

ÉCOUTEZ-NOUS EN DIRECT — radiokounafoni.org

AUSSI SUR VOTRE IPHONE

Ouvrez l'App Store, recherchez « Radio Kounafoni » dans votre application radio préférée et ajoutez-nous à vos favoris pour nous écouter partout, à tout moment.

DISPONIBLE SUR LES PLATEFORMES MONDIALES

myTuner Radio · FM Radio Free · Radioline

mytuner-radio.com · fmradiofree.com · radioline.co

Rejoignez la communauté, partagez le lien autour de vous et faites entendre la voix de la diaspora francophone africaine.

#RadioKounafoni #DiasporaAfricaine #DiasporaFrancophone #Sahel #ActuAfrique #MédiasAfricains #WashingtonDC #Webradio #AfriqueUSA

radiokounafoni.org · kounafoni26@gmail.com · +1 (240) 640-2302

Mali : Le CNT redéfinit le statut des chefs traditionnels



Le Conseil national de Transition (CNT) a adopté à l'unanimité, jeudi 19 novembre 2026, la loi fixant le statut des villages, fractions et quartiers. Approuvé par 121 voix, le texte vise à valoriser les coutumes et à dépolitiser la chefferie traditionnelle. Il prévoit également une indemnité de fonction et des ristournes sur la taxe de développement régional et local (TDRL).

La neutralité et l'impartialité figurent désormais explicitement parmi les obligations des chefs de village, de fraction et de quartier. En inscrivant ces deux principes dans la loi, le CNT entend préserver l'exercice de la chefferie traditionnelle des clivages partisans. Cette exigence concerne la manière dont les chefs s'acquittent de leurs responsabilités auprès des habitants, quelles que soient les appartenances ou les préférences politiques de ces derniers.

La réforme accorde également une place aux coutumes dans l'organisation de la vie locale. La reconnaissance de leur rôle va de pair avec la définition de règles communes pour l'exercice de la chefferie. Le texte associe ainsi la valorisation des pratiques coutumières à une exigence d'impartialité dans les relations avec les populations des villages, des fractions et des quartiers.

Une autre disposition porte sur les ressources accordées aux chefs traditionnels. La loi instaure une indemnité liée à l'exercice de leurs fonctions et prévoit des ristournes sur la TDRL. Ces deux mesures introduisent un volet financier dans la réforme, avec, d'une part, une indemnité attachée à la fonction et, d'autre part, le reversement d'une part du produit de cette taxe.

Après le vote unanime du CNT, les modalités d'application du texte détermineront la portée concrète de ces dispositions. Le montant de l'indemnité, les conditions de son versement et les modalités de calcul des ristournes restent à préciser dans les informations communiquées à l'issue du vote. Leur mise en œuvre permettra d'apprécier les effets de la réforme à l'échelle locale.

Fatou Sissoko

RISE Niger : La paix se construit au plus près des communautés



Médiation, lutte contre les rumeurs et retour des personnes déplacées ont été au cœur du premier panel de RISE Niger. Modérés par Halimatou Abdou Mounkaila, les échanges ont mis en lumière le rôle des responsables religieux, des radios communautaires et des médiateurs locaux dans la prévention des tensions.

Pour Youssou Mounkaila, la justice est le premier fondement d'une paix durable. L'intervenant a présenté la médiation comme une pratique centrale de l'islam et rappelé, à travers l'exemple de la coexistence entre communautés religieuses à Médine, que la différence de confession ne saurait justifier l'exclusion. Selon lui, l'Association islamique du Niger relaie ce message dans toutes les régions du pays.

Le commissaire Adamou Moussa Nouhou a souligné la rapidité avec laquelle les rumeurs se propagent. Les notes vocales diffusées sur WhatsApp sont parfois écoutées collectivement au marché ou dans les lieux de rencontre, touchant ainsi des personnes sans téléphone. Tout en rappelant que l'incitation à la haine est sanctionnée, il a appelé à préserver la liberté d'expression. Il a proposé une charte pour les radios communautaires et des cellules communales de lutte contre les rumeurs, avec une règle pratique qui consiste à répondre dans la langue où circule la rumeur.

Le Dr Adamou Moussa Ibrahim a, pour sa part, fait état de plus de 548 000 personnes déplacées dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Diffa. La pression sur l'eau, les terres, les pâturages et les écoles, les retards de l'aide et la stigmatisation de certaines communautés peuvent fragiliser la cohabitation. Parmi les réponses citées figurent le soutien aux familles d'accueil, les accords locaux et la mise en place de plus de 210 comités de paix. Pour le chercheur, un retour volontaire et durable suppose des conditions de sécurité, un règlement équitable des litiges fonciers, l'accès aux services de base et un travail de réconciliation.

Arouna Sidibé

Mali : La recherche en science politique à l'épreuve du terrain



Comment les chercheurs et les organisations non gouvernementales peuvent-ils travailler ensemble tout en répondant à des attentes différentes ? La question a été abordée lors du huitième panel de la quatrième édition des Journées de la science politique au Mali. Le politiste Mahamadou Cissé, chercheur sur les questions de gouvernance, y a défendu la production conjointe de connaissances.

Intitulé « Terrain (in)connu : faire de la recherche avec les ONG au Mali », le panel a consacré une partie de ses échanges aux relations entre le monde universitaire et les organisations qui interviennent auprès des populations. Pour Mahamadou Cissé, la recherche menée avec les ONG relève d'une « logique d'autonomisation de la recherche académique ». Il estime que la « co-construction des savoirs » permet de concilier les exigences scientifiques et les attentes opérationnelles.

Les chercheurs doivent pouvoir expliciter leurs méthodes, étayer leurs analyses et soumettre leurs conclusions à la discussion. Les ONG, de leur côté, cherchent à mieux comprendre les situations dans lesquelles elles interviennent et à éclairer leurs décisions. Travailler ensemble suppose donc de s'entendre sur les questions à étudier et sur l'usage qui pourra être fait des résultats. La connaissance du terrain acquise par les organisations peut aider à préciser les questions de recherche. L'enquête, à son tour, peut faire

apparaître des difficultés ou des pratiques que les équipes rencontrent sans toujours avoir le temps de les documenter.

La réflexion soulevée par Mahamadou Cissé touche ainsi aux conditions du partenariat. Qui définit les questions de départ ? Quelle place les observations de terrain occupent-elles dans l'analyse ? Comment restituer des résultats à la fois rigoureux et utilisables ? À la clôture de cette quatrième édition, son intervention a posé un enjeu concret pour la recherche sur la gouvernance au Mali : produire des connaissances utiles à l'action tout en préservant la liberté d'analyse du chercheur.

Moussa Diarra

UEMOA : Bamako mise sur le secteur privé pour renforcer l'intégration régionale



Le ministre Alhousseni Sanou, a reçu mercredi 18 novembre 2026 Héléna Nosolini Embalo, présidente de la Chambre consulaire régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA), accompagnée d'une délégation. À cette occasion, il a réaffirmé l'engagement du Mali à soutenir le secteur privé et à favoriser le dialogue entre les entreprises et les pouvoirs publics.

L'audience s'est tenue en marge de la quatrième Réunion de partage d'expériences entre les chambres de commerce et d'industrie de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, organisée à Bamako les 17 et 18 novembre. Cette rencontre offre aux institutions consulaires de l'Union un cadre pour échanger sur leurs pratiques et sur l'accompagnement des entreprises.

Au cours de l'entretien, Alhousseni Sanou a salué la contribution de la Chambre consulaire régionale au renforcement de l'intégration économique. Le ministre a rappelé que les entreprises jouent un rôle stratégique dans la croissance, la création d'emplois et la promotion des investissements. Il a également exprimé la disponibilité du Mali à appuyer les initiatives qui facilitent les échanges entre les acteurs économiques et les autorités publiques.

Les chambres de commerce et d'industrie occupent une place particulière dans ce dialogue. Au contact des entreprises, elles peuvent faire remonter les difficultés rencontrées par les entrepreneurs et porter leurs préoccupations auprès des pouvoirs publics. À l'échelle de l'Union, le partage d'expériences permet aussi de comparer les réponses apportées dans les différents pays et de repérer les pratiques qui pourraient être reprises ailleurs.

L'audience de Bamako a ainsi rapproché deux enjeux de la coopération régionale. Le premier concerne les échanges entre les chambres consulaires, qui accompagnent les entreprises dans les États membres. Le second tient à la prise en compte des préoccupations du secteur privé dans les décisions publiques qui influent sur l'investissement et la compétitivité des entreprises.

Mohamed N'Diaye

Maison de la Presse

MP

Appel à la responsabilité et à l'unité nationale en période de crise

La Maison de la Presse du Mali suit avec une attention particulière et une profonde préoccupation l'évolution de la situation nationale au cours des dernières vingt-quatre heures.

En ces moments de grande incertitude, où chaque mot peut devenir un rempart ou un incendie, la Maison de la Presse rappelle à l'ensemble des acteurs des médias, presse écrite, audiovisuelle, médias en ligne et radios de proximité, leur responsabilité historique devant la Nation.

La liberté d'informer, pilier de notre souveraineté, ne saurait s'affranchir, en période de crise, des impératifs de sécurité nationale et de cohésion sociale. En conséquence, la Maison de la Presse lance un appel pressant aux professionnels des médias pour :

La Certification de l'Information : S'abstenir rigoureusement de relayer des informations non vérifiées, des rumeurs ou des contenus provenant de sources anonymes susceptibles de semer la confusion ou de troubler l'ordre public.

La Culture de l'Apaisement : Privilégier les contenus qui favorisent l'unité nationale et le dialogue social. Notre rôle est d'éclairer le citoyen, non de nourrir les antagonismes.

La Vigilance Numérique : Redoubler de prudence sur les réseaux sociaux afin de ne pas devenir, même involontairement, les vecteurs de la désinformation ou de discours de haine.

La Maison de la Presse rappelle que les médias, dans un contexte de crise peuvent être le meilleur des remèdes pour la paix ou le pire des poisons pour la stabilité. Aujourd'hui plus que jamais, choisissons le remède.

La Maison de la Presse exprime sa solidarité avec les journalistes sur le terrain et les invite à la plus grande prudence dans l'exercice de leur mission. Elle reste mobilisée pour la défense d'une presse libre, responsable et engagée pour un Mali uni et stable.

Fait à Bamako, le 26 avril 2026

Le Président

MAISON DE LA PRESSE
Le President

El Hadj Bandiougou DANTE,
Chevalier de l'Ordre National

Contact : Président 66 72 39 96/76 13 29 84 – Assistante 66 71 81 44 - Administrateur Délégué 66 79 08 13

Écoles militaires : À Koulikoro, la rentrée met l'accent sur la pratique



Le Centre d'instruction Boubacar Sada Sy de Koulikoro a accueilli, jeudi 19 novembre 2026, la cérémonie solennelle de rentrée des écoles militaires pour l'année académique 2026-2027. La Direction des écoles militaires entend renforcer la préparation opérationnelle des futurs cadres des Forces armées maliennes. Deux exercices sont annoncés, dont un exercice de synthèse inter-écoles prévu en juin 2027.

Le chef de l'exécutif régional de Koulikoro, le colonel-major El Hadj Lamine Kapory Sanogo, a pris part à la cérémonie, en présence notamment du général de brigade Moussa Yoro Kanté, directeur des écoles militaires. Cette rentrée ouvre un nouveau cycle de formation pour les élèves et stagiaires des établissements relevant de cette direction. Les responsables ont placé la discipline, la qualité de l'instruction et la préparation aux responsabilités de terrain parmi les priorités de l'année.

Dans leurs interventions, ils ont appelé les élèves et stagiaires à faire preuve d'engagement, d'assiduité et de rigueur tout au long de leur parcours. Ces exigences s'appliquent aussi bien aux enseignements qu'aux exercices collectifs. Pour les futurs cadres, la formation doit notamment les préparer à donner des consignes claires, à coordonner le travail d'une équipe et à assumer les décisions qui leur reviennent. La rentrée a ainsi été l'occasion de rappeler le lien entre les habitudes acquises pendant l'instruction et les responsabilités qu'ils exerceront par la suite.

Prévu en juin 2027, l'exercice de synthèse inter-écoles constitue l'un des rendez-vous annoncés de l'année académique. Son format doit permettre à des élèves et stagiaires de plusieurs établissements de mobiliser ensemble les connaissances et les méthodes acquises au cours

de leur formation. Le travail en commun donne aussi l'occasion de mettre à l'épreuve la répartition des responsabilités, la circulation de l'information et la coordination entre des équipes issues de parcours différents.

Un exercice au niveau du poste de commandement (PC) est également prévu. Ce type de mise en situation porte sur la préparation et le suivi d'une action, depuis l'analyse des informations disponibles jusqu'à la transmission des décisions. Il permet de travailler la tenue des échanges au sein d'une équipe, la formulation des ordres et l'ajustement des décisions lorsque la situation évolue. Dans ce cadre, la rigueur attendue des stagiaires se traduit par des gestes précis, comme vérifier une information avant de la transmettre ou s'assurer qu'une consigne a été comprise.

La place accordée à ces exercices traduit la volonté de rapprocher l'instruction des responsabilités que les cadres des Forces armées maliennes auront à exercer. Les responsables ont rappelé que la défense du pays exige du professionnalisme, de la disponibilité et le sens du devoir. Pour les élèves et stagiaires, l'année qui s'ouvre à Koulikoro doit leur permettre de traduire ces exigences dans leur manière de travailler, de décider et d'encadrer. L'exercice de juin offrira un premier rendez-vous commun pour apprécier la façon dont les acquis de chaque école sont mobilisés dans un même cadre de travail.

Moussa Diarra



Rapatriement : 57 orpailleurs ivoiriens ont quitté Bamako



Cinquante-sept orpailleurs ivoiriens venus de Guinée ont quitté Bamako jeudi 19 novembre 2026 au matin pour regagner la Côte d'Ivoire. Regroupés jusque-là sur un site d'accueil dans la capitale malienne, ils ont pris la route après une semaine de vérifications menées par l'ambassade de Côte d'Ivoire au Mali. Les derniers ressortissants ivoiriens encore à Bamako devraient rentrer au cours du week-end.

Le départ de ce groupe marque une étape dans le rapatriement des orpailleurs arrivés de Guinée. À Bamako, le site d'accueil a servi de point de regroupement pendant les démarches d'identification. L'ambassade de Côte d'Ivoire au Mali a consacré une semaine à l'examen des dossiers des personnes qui s'étaient déclarées ivoiriennes, afin d'établir leur nationalité avant d'organiser leur retour.

Les services de l'ambassade ont examiné les pièces d'identité, les actes de naissance et les autres justificatifs présentés par les intéressés. La démarche visait à déterminer, à partir des documents disponibles, de quel pays relevait chaque dossier. Cette étape a permis de confirmer la nationalité des personnes prises en charge par la représentation ivoirienne et d'orienter vers une autre ambassade celles dont les documents établissaient une nationalité différente.

À l'issue de ces vérifications, plusieurs personnes qui s'étaient déclarées ivoiriennes se sont révélées être de nationalité burkinabè. Elles ont été confiées à l'ambassade du Burkina Faso à Bamako, qui assure désormais la suite de leur prise en charge.

Les informations disponibles ne précisent ni leur nombre ni le calendrier des démarches qui les concernent.

Le départ des 57 orpailleurs intervient ainsi au terme d'un travail d'identification qui a mobilisé les services consulaires à Bamako. Pour les personnes accueillies sur le site, l'établissement de la nationalité a déterminé l'ambassade chargée du suivi de leur dossier. Pour celles dont la nationalité ivoirienne a été confirmée, cette étape a permis de préparer le trajet vers la Côte d'Ivoire. Jeudi matin, les 57 membres du groupe ont quitté la capitale malienne par la route.

D'autres orpailleurs ivoiriens se trouvaient encore à Bamako après le départ du groupe de jeudi. Selon les informations disponibles, leur retour en Côte d'Ivoire est attendu au cours du week-end des 21 et 22 novembre. L'effectif de ce dernier groupe et le jour précis de son départ restent à préciser.

Ce prochain trajet devrait achever le rapatriement des ressortissants ivoiriens regroupés à Bamako après leur arrivée de Guinée. Dans l'intervalle, les deux représentations diplomatiques poursuivent le suivi de leurs ressortissants respectifs. L'ambassade ivoirienne accompagne les personnes qui attendent encore leur départ vers la Côte d'Ivoire, tandis que les ressortissants burkinabè identifiés au cours des vérifications ont été orientés vers leur propre représentation. Pour l'heure, le bilan communiqué fait état de 57 départs de Bamako vers la Côte d'Ivoire.

Karamoko B Keita



Solaire à Tiétiiguila : Le CNT approuve le financement de la centrale



Le Conseil national de Transition (CNT) a adopté à l'unanimité, jeudi 19 novembre 2026 à Bamako, le projet de loi ouvrant la voie à la ratification du prêt de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) pour la centrale solaire de Tiétiiguila. D'un coût estimé à 45,027 milliards de francs CFA, le projet prévoit une centrale de 50 mégawatts-crête et un système de stockage par batteries dans la région de Koulikoro.

Réunis dans la salle Djéli Baba Sissoko du Centre international de conférences de Bamako (CICB), les membres du CNT ont examiné le texte sous la présidence de Malick Diaw. Le projet de loi porte ratification de l'ordonnance n° 2026-017/PT-RM du 7 août 2026, qui autorise la ratification de l'accord de prêt conclu entre le gouvernement malien et la BOAD. À l'issue des débats, les 120 membres présents ont voté en faveur du texte. Aucune voix contre ni abstention n'a été enregistrée.

Le prêt de la BOAD s'élève à 44,368 milliards de francs CFA. L'État malien apportera les 659 millions restants. Cette répartition fait de la banque régionale le principal bailleur du projet, dont l'objectif est d'accroître la production nationale d'électricité et d'en améliorer la disponibilité.

La centrale photovoltaïque devrait produire environ 90 gigawattheures (GWh) d'électricité par an. À ses 50 mégawatts-crête (MWc) de puissance solaire s'ajoutera un dispositif de stockage de 25 mégawatts (MW), doté d'une capacité de 50 mégawattheures (MWh). Les batteries permettront de conserver une partie de l'électricité produite pendant les heures d'ensoleillement et de la restituer au réseau lorsque la production

solaire baisse ou que la demande augmente.

Le stockage doit ainsi contribuer à stabiliser le réseau électrique national, tandis que la production de la centrale doit aider à réduire le déficit énergétique. L'association des panneaux photovoltaïques et des batteries donne au projet la possibilité de fournir une partie de son électricité à des heures où l'ensoleillement est plus faible.

Le projet devrait créer 220 emplois directs et améliorer l'accès à l'électricité pour environ 340 000 habitants. Une alimentation plus régulière pourrait également soutenir les activités agricoles et agroalimentaires. La disponibilité de l'électricité compte notamment pour la conservation des denrées et le fonctionnement des équipements de transformation, deux usages qui peuvent aider les producteurs à mieux valoriser leurs récoltes.

Avant le vote, la Commission des Mines, de l'Énergie et de l'Eau a recommandé l'adoption du texte, sous réserve de la prise en compte de ses observations. Elle a notamment insisté sur le développement local et la promotion des entreprises maliennes. Ces recommandations placent la participation des acteurs économiques nationaux parmi les points à suivre dans la mise en œuvre du projet. Les retombées attendues à Tiétiiguila et dans la région de Koulikoro pourront ainsi s'apprécier à travers les emplois créés, l'amélioration de l'accès à l'électricité et la place accordée aux entreprises maliennes.

Karamoko B Keita



Mali–Égypte : Bamako et Le Caire veulent élargir leur coopération

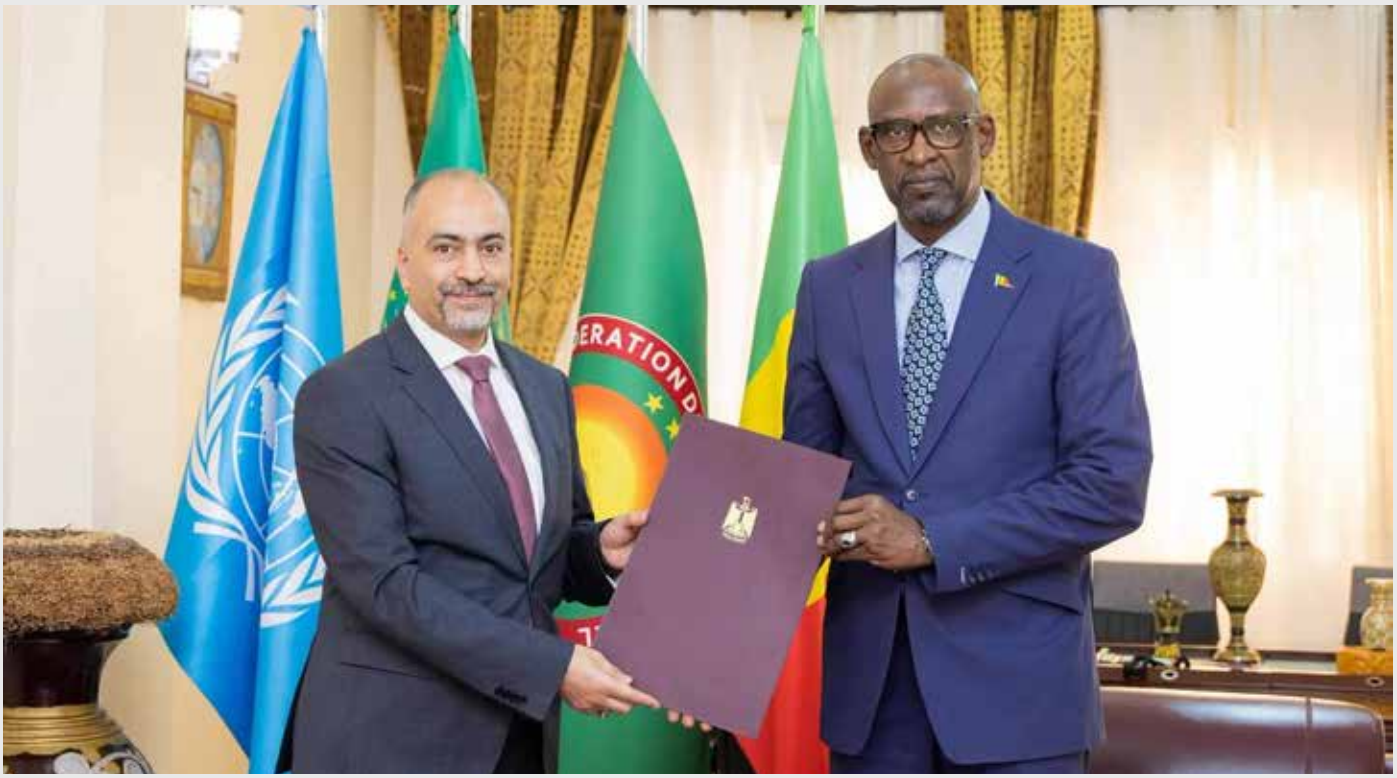

Le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, a reçu lundi 16 novembre 2026 à Bamako Al-Hassan Abou Elsaoud Abdou Soliman, ambassadeur désigné de la République arabe d'Égypte au Mali. Venu présenter les copies figurées de ses lettres de créance, le diplomate égyptien a échangé avec le ministre sur les priorités de la coopération bilatérale, notamment la sécurité et le développement socio-économique.

La remise des copies figurées des lettres de créance a donné lieu à un premier échange sur les dossiers appelés à occuper une place centrale dans la mission du nouvel ambassadeur. Abdoulaye Diop et son interlocuteur ont passé en revue les domaines de coopération entre Bamako et Le Caire. Ils ont mis l'accent sur le renforcement du partenariat sécuritaire et sur les possibilités de développer les échanges dans les domaines économiques et sociaux. Les deux parties ont inscrit cette démarche dans un esprit de solidarité, de respect mutuel et de réciprocité.

Au cours de l'entretien, Abdoulaye Diop a présenté les orientations qui guident, selon lui, l'action extérieure du Mali. Le chef de la diplomatie a réaffirmé la volonté des autorités maliennes de définir elles-mêmes les priorités du pays et de les inscrire dans une stratégie de développement fondée sur les ressources et les capacités nationales. Il a également souligné que le Mali entend bâtir ses partenariats sur le respect de ses principes constitutionnels.

Le ministre a ensuite abordé la situation sécuritaire et géopolitique dans la sous-région. Il a notamment évoqué les efforts de lutte contre le terrorisme menés au sein de la Confédération des États du Sahel. En présentant ces efforts au diplomate égyptien, Abdoulaye Diop a replacé la question du partenariat sécuritaire avec Le Caire dans le contexte plus large de la coopération entre les États sahéliens.

Abdoulaye Diop et Al-Hassan Abou Elsaoud Abdou Soliman se sont félicités de l'ancienneté des relations entre le Mali et l'Égypte. Ils ont rappelé que ces liens se sont construits autour de valeurs communes et se sont entretenus par un dialogue politique régulier et des échanges de visites de haut niveau. Ces contacts constituent, aux yeux des deux interlocuteurs, un point d'appui pour élargir la coopération à d'autres domaines d'intérêt commun.

Les deux responsables ont réaffirmé la volonté des plus hautes autorités de leurs pays de consolider les relations entre Bamako et Le Caire et d'en diversifier les domaines. La place accordée au développement socio-économique dans les échanges traduit l'ambition de donner à ce rapprochement une portée concrète pour les populations malienne et égyptienne.

À l'ouverture de sa mission, l'ambassadeur désigné dispose ainsi de deux priorités formulées lors de l'audience : approfondir le dialogue sur la sécurité et identifier, avec les autorités maliennes, les domaines dans lesquels la coopération économique et sociale pourra se développer. La présentation des copies figurées a permis de fixer ces orientations dans la continuité des relations diplomatiques entre les deux capitales.

Mohamed N'Diaye



CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien

MAAYAWOOD/MALIJAW : Le cinéma malien se forme en Chine



Des acteurs du cinéma malien ont pris part à Changsha, en Chine, à un séminaire consacré à la gestion des médias audiovisuels et au développement des marques. Destinée aux pays francophones d'Afrique, la formation s'est achevée mardi 17 novembre 2026 par une remise d'attestations au Meinian 21 Hôtel International. Pour le Mali, cette participation s'inscrit dans la démarche de professionnalisation portée par l'initiative MAAYAWOOD/MALIJAW.

Le séminaire a bénéficié de l'appui de l'ambassade de la République populaire de Chine au Mali, en partenariat avec le ministère malien de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme. La coopération entre les deux pays prend ici la forme d'une formation axée sur la gestion et la visibilité des activités audiovisuelles.

La gestion d'un média audiovisuel et le développement de sa marque répondent à des besoins concrets. Il faut organiser le travail autour des contenus, définir une identité reconnaissable et faire connaître les productions auprès des publics auxquels elles s'adressent. Pour les professionnels du cinéma, ces questions se posent aussi lorsqu'un film doit trouver ses spectateurs, que ce soit en salle ou sur d'autres canaux de diffusion. Le thème du séminaire relie ainsi le travail de production à celui qui permet aux œuvres de circuler.

La dimension francophone de la rencontre a également offert un cadre d'échange entre professionnels africains confrontés à des questions communes de gestion et de visibilité. Pour les participants maliens, l'immersion à Changsha s'inscrit dans une dynamique de relance du secteur qui passe par le renforcement des compétences de ses acteurs.

La remise des attestations a clos le séjour de formation. Pour MAAYAWOOD/MALIJAW, l'enjeu est désormais de mettre ces acquis au service des productions maliennes, de leur organisation à leur promotion auprès du public.

Fatou Sissoko

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

3 Resultats et Ameliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité SA.

Sommet de l'APEC : La mallette nucléaire de Poutine filmée à Shenzhen



Un officier de la marine russe a été filmé mercredi 18 novembre 2026 à Shenzhen, en Chine, alors qu'il transportait la mallette nucléaire de Vladimir Poutine. Interrogé par un journaliste de la télévision d'État russe en marge du sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), il a confirmé devant la caméra qu'il portait bien le « Tcheguet ».

Dans la séquence, le journaliste russe Evgueni Popov attire l'attention sur la mallette noire, puis s'adresse directement à l'officier en uniforme. Celui-ci lui répond par l'affirmative. La scène, reprise par l'agence Reuters, se distingue par cette confirmation publique. Selon l'agence, le dispositif accompagne habituellement le président russe lors de ses déplacements, mais il est rarement filmé.

Le Tcheguet, dont le nom vient d'une montagne du Caucase, remonte à l'époque soviétique. Ce dispositif de communication sécurisé relie le président russe au commandement militaire et permet de transmettre des ordres concernant les forces nucléaires stratégiques. Sa présence lors des voyages présidentiels répond à une exigence de continuité du commandement, y compris lorsque le chef de l'État se trouve à l'étranger.

Des images comparables avaient déjà été diffusées en octobre 2023, lors d'un déplacement de Vladimir Poutine à Pékin. À l'époque, deux officiers de la marine russe, chacun muni d'une mallette, avaient été filmés derrière le président après un entretien avec son homologue chinois, Xi Jinping. À Shenzhen, l'échange entre le journaliste et l'officier rend l'identification de la mallette explicite dans la séquence elle-même.

Cet épisode a retenu l'attention des médias internationaux en marge d'un sommet consacré à la coopération économique dans la région Asie-Pacifique. La brièveté de l'échange en fait une scène inhabituelle dans la couverture d'un déplacement présidentiel russe. En quelques secondes, un équipement qui accompagne d'ordinaire le chef de l'État avec discrétion s'est retrouvé au premier plan des images diffusées depuis Shenzhen.

Arouna Sidibé

Essais cliniques : À Ouagadougou, l'Afrique francophone renforce la protection des participants



À Ouagadougou, le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique a soutenu l'évaluation du système burkinabè de supervision des essais cliniques et une formation pratique à leur inspection. Menée par l'intermédiaire du Forum africain pour la réglementation des vaccins (AVAREF), cette initiative a également donné lieu au lancement d'un réseau de pays francophones.

Les essais cliniques jouent un rôle essentiel dans le développement de nouveaux médicaments et vaccins. Leur conduite engage aussi la responsabilité des institutions chargées de veiller à la sécurité, aux droits et au bien-être des personnes qui y participent. L'évaluation menée au Burkina Faso vise à examiner la manière dont le système national assure cette supervision et à cerner les besoins de renforcement.

La formation pratique complète ce travail en mettant l'accent sur les inspections. Celles-ci permettent de vérifier comment les exigences prévues pour protéger les participants sont appliquées sur les sites de recherche. La formation porte ainsi sur un volet concret de la supervision, au moment où les engagements pris lors de l'examen d'un essai doivent se traduire dans la pratique.

Le lancement du réseau francophone donne une dimension régionale à cette démarche. Il offre aux pays participants un cadre pour échanger sur leurs méthodes d'inspection, partager les enseignements tirés de leurs expériences et examiner les difficultés qu'ils rencontrent dans la supervision des études. Ces échanges peuvent aider les autorités nationales à améliorer leurs pratiques de contrôle.

Selon l'OMS Afrique, le continent accueille moins de 3 % des essais cliniques réalisés dans le monde. Dans ce contexte, les actions engagées à Ouagadougou répondent à un double enjeu : donner aux pays davantage de moyens pour encadrer la recherche clinique et faire de la protection des participants une exigence vérifiable tout au long des études.

Arouna Sidibé

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Congrès de la CAF à Abuja : Le Mali à la table des réformes



La Fédération malienne de football (FEMAFOOT) prend part à la 48e Assemblée générale ordinaire de la Confédération africaine de football (CAF), prévue ce samedi 21 novembre 2026 à Abuja, au Nigeria. Son président, Mahazou dit Baba Cisset, conduit la délégation malienne, aux côtés du premier vice-président, Bassala Touré, et du secrétaire général, Abba Mahamane.

Présidée par le Dr Patrice Motsepe, la rencontre doit réunir les représentants des 54 associations membres de la CAF. Le président de la Fédération internationale de football association (FIFA), Gianni Infantino, est également attendu dans la capitale nigériane.

Les délégués examineront le bilan des activités de la Confédération, ses états financiers et son budget révisé. La présentation des comptes permettra aux fédérations de se pencher sur l'utilisation des ressources de l'instance continentale, tandis que l'examen du budget portera sur les dépenses et les priorités de la CAF. Des propositions de réformes statutaires et réglementaires figurent également à l'ordre du jour. Elles concernent les textes qui encadrent le fonctionnement de l'organisation et les règles qu'elle applique.

En prélude à cette assemblée, la délégation malienne a participé à la réunion de la zone A de l'Union des fédérations ouest-africaines de football (UFOA-A). Les échanges ont notamment porté sur le bilan des activités de la zone et sur les perspectives de développement du football ouest-africain. Cette réunion a permis aux fédérations de la zone de faire le point sur leurs activités communes avant l'ouverture des travaux de la CAF.

Pour la FEMAFOOT, le déplacement à Abuja comporte ainsi deux rendez-vous. Le premier, à l'échelle régionale, a été consacré aux activités de l'UFOA-A et à ses perspectives. Le second réunira l'ensemble des associations membres autour des comptes de la CAF, de ses choix budgétaires et des propositions de révision de ses textes.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre besoin de vérité absolue peut vous coûter des conflits, attention aux gaffes, mesurez la portée de vos paroles. Vous avez besoin de mouvement. Chassez votre léthargie et consacrez-vous à un sport qui délie vos articulations.

Il est préférable de travailler seul, pour vous attaquer à vos défis personnels, vous vous surpasserez. Il serait positif de commencer à envisager les changements auxquels vous aspirez depuis longtemps. Renseignez-vous.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous faites des voyages ou vous recevez d'importantes communications pour votre avenir. C'est une bonne journée pour exposer une idée, signer un contrat ou avoir une conversation sur un thème important. Vos échanges et vos rencontres sont source d'évolution personnelle.

Vous maîtrisez vos émotions et acceptez les choses comme elles se présentent. Ainsi, vous êtes plus détendu et votre entourage s'en réjouit. La journée est donc parfaite pour miser sur les instants de partage et profiter en toute sérénité du moment présent !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous devrez attendre quelque chose qui vous tient à cœur. Rien n'est compromis pour autant, restez optimiste. Bien que vous soyez vous êtes plongé dans un tourbillon relationnel, vous tenez la forme avec éclat et dignité.

Ne montez pas sur de grands chevaux.. Que vous ne maîtrisez pas assez ! Prenez votre temps si vous devez négocier car êtes susceptible et un conflit durable peut naître d'un moment de mauvaise humeur.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'insouciance de votre attitude sera contagieuse, aujourd'hui. Vous aurez l'art et la manière de créer l'ambiance que vous affectionnez pour montrer le meilleur de vous-même. Balayez résolument votre timidité.

C'est avec un bon moral que vous prenez votre élan pour faire bouger les choses et vous immerger en profondeur dans ce qui doit être. Vous voulez du concret et du sérieux ? Vous avez tous les atouts pour y parvenir !

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre quotidien s'harmonise durablement, c'est le moment de persévérer sur votre lancée si vous démarrez des projets. Une rencontre imprévue ou un dialogue vous sortira de vos doutes intérieurs dans ce domaine.

Vous êtes dans les nuages.. C'est le moment de vous évader, évitez les personnes trop terre à terre mais ne perdez pas pour autant le sens des réalités. Il faut trouver le point d'équilibre entre vos fantasmes et vos possibilités.

Vierge (23 août 23 septmbre)

C'est hors de votre cercle habituel que vous vivrez les meilleures satisfactions aujourd'hui. Profitez-en pour improviser un dîner dans un bon restaurant, sortir des sentiers battus. Le meilleur reste à venir.

Tout roule ! L'ambiance est détendue et la communication est de mise. Attendez-vous à partager des discussions enrichissantes avec vos collègues et vos amis. Vous sortez de votre réserve et votre sens du contact vous permet d'élargir votre cercle de connaissances.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Fuyez les aventures trop aléatoires et risquées. Ne vous laissez pas distraire, vous poursuivrez vos actions dans la bonne direction. La lassitude du quotidien vous pèse, c'est le moment de vous mettre au sport, une activité dans le silence serait idéale.

Le moment est venu de comprendre ce qui vous est essentiel et de vous libérer de vos frustrations, regrets et autres boulets. Pour se faire, rien de mieux que d'écouter votre petite voix intérieure et de communiquer en toute liberté.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La clarté de vos idées fera des fans dans votre entourage, vous saurez défendre votre cause avec énergie. Vous aurez l'assurance intérieure pour faire face à vos obligations mais vous y gagneriez à lâcher prise.

Plus détendu, vous osez sortir de votre carapace et aller au-devant des autres pour partager vos idées. Votre manière de vous exprimer va vous permettre de gagner la confiance de ceux qui jusqu'alors doutaient de vous. Votre attitude vous permet de gagner des points !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Toutes les activités de groupe sont importantes en ce moment mais vous vous demandez parfois quel rôle vous jouez dans votre milieu social. Parlez-en avec vos proches, les échanges à ce sujet vous éclaireront et seront très enrichissants.

Les influx actuels ont à cœur de faire évoluer votre vie relationnelle de manière plus simple et plus détendue. Ceci va vous mettre d'extrême bonne humeur et vous permettre de vous donner l'élan nécessaire pour vous éloigner des pesanteurs et des obligations du quotidien.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous retrouvez confiance en vous en vous tournant davantage vers l'avenir, aujourd'hui. C'est ce que vous avez de mieux à faire pour vous donner les moyens de vivre vos idéaux le plus pleinement possible.

Profondément attaché à ceux que vous aimez, le moment est venu de les chouchouter encore plus en leur faisant partager votre bonne humeur et vos sentiments. En effet, le climat ambiant, vous permet de chasser vos inquiétudes, d'être plus à l'écoute, plus disponible et surtout plus communicatif.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes plus libre que d'habitude dans votre expression et votre façon d'être. Profitez-en pour faire le point avec votre entourage ! Les spectacles vous permettront de vous retrouver pleinement dans la détente dont vous avez besoin.

Vous rencontrez des difficultés avec vos proches car les émotions sont exacerbées. Un peu de bienveillance, de tolérance, de diplomatie et vous passerez une journée tout en douceur de vivre. Un mot de travers et c'est la scène assurée..

Poisson (19 février - 21 mars)

Des opportunités sont à saisir tout de suite. Ayez confiance, elles peuvent vous apporter les plus grandes joies. Une sensation de décontraction et de bien-être intérieur vous permet de vous ressourcer. Le calme vous fait le plus grand bien !

Aujourd'hui, le sourire est au rendez-vous. Vous mettrez tout en œuvre pour égayer votre journée et celle des autres. Vous avez suffisamment de ressources et de bonnes idées pour organiser un joyeux programme. Alors, laissez libre cours à votre imagination !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS







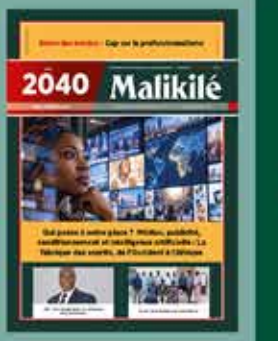









Pour tout **renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...**

n'hésitez pas, contactez-nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | amplkile@gmail.com | www.malikile.com